

Syndicat des Services Publics Région Neuchâtel
Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois

Une pétition en ligne pour dire NON à l'augmentation des effectifs aux cycles 1 et 2

Dans le cadre des mesures du plan financier du programme de législature, le Conseil d'Etat prévoit d'augmenter les effectifs aux cycles 1 et 2 d'un élève en moyenne par classe. Nous avons aussi eu vent des intentions de certains milieux politiques d'introduire cette mesure à la rentrée d'août 2018-2019 déjà, proposition qui pourrait être débattue dans le cadre du budget 2018 de l'Etat.

Les syndicats d'enseignants dénoncent avec véhémence cette nouvelle mesure d'économies et s'y opposent fermement car elle aura des conséquences néfastes sur l'encadrement des élèves, la qualité de l'enseignement et les conditions de travail des enseignants.

Dès lors, les syndicats d'enseignants SSP et SAEN, soutenus par la Fédération des associations de parents d'élèves Neuchâtel (FAPEN), ont décidé de lancer une pétition en ligne pour dire NON à l'augmentation des effectifs dans les classes primaires du canton de Neuchâtel : https://frama.link/petition_effectifs_NE

**La pétition sera déposée le mercredi 13 décembre à 14h au Château de Neuchâtel.
Un rassemblement est organisé pour l'occasion.
Les médias sont invités à nous rejoindre.
L'événement sera très visuel.**

Raisons pour lesquelles nous nous opposons fermement à l'augmentation des effectifs dans les classes des cycles 1 et 2 :

En proposant une telle mesure, le Conseil d'Etat et certains milieux politiques ignorent le défi imposé à l'école du 21^e siècle de former des jeunes capables de s'insérer dans un monde professionnel toujours plus compétitif. Ils font abstraction du fait que les classes sont composées d'élèves venant d'horizons de plus en plus variés. Ils oublient l'explosion du nombre d'élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, qui exigent une attention spécifique et un enseignement adapté. Ils ignorent que les classes intègrent des élèves en situation de handicap physique et/ou mental. Et ils font fi du fait que les salles de classe sont souvent trop petites et ne respectent déjà pas toujours les normes fédérales.

Si cette mesure est appliquée davantage de classes encore compteront plus de 25 élèves. Avec de gros effectifs, l'enseignement basé sur la différenciation devient mission impossible. Et comme toujours, ce sont les élèves rencontrant le plus de difficultés qui en paient le prix fort !

Par ailleurs, par cette mesure, le Conseil d'Etat et certains milieux politiques envisagent une nouvelle fois de dégrader les conditions de travail des enseignants. Les enseignants neuchâtelois sont pourtant parmi ceux dont la santé est la plus atteinte (cf. l'Enquête sur la santé des enseignants romands du Syndicat des enseignants romands) et le nombre d'absences de longue durée a augmenté de plus de 80 % ces dernières années (cf. l'enquête de 2014 du Département de l'éducation et de la famille). De plus, les enseignants neuchâtelois sont aussi soumis aux indices horaires parmi les plus lourds et sont les plus mal payés de Suisse romande, ce qui fait de l'école neuchâteloise l'une des moins chères de Suisse (cf. l'étude BAK Basel commandée par l'Etat de Neuchâtel).

Ajouter un élève par classe en moyenne à l'école primaire reviendra à fermer un nombre important de classes et à supprimer encore davantage d'emplois (jusqu'à une cinquantaine, selon ce que l'on a entendu dans les services, la cheffe du Département ayant refusé de communiquer avant le 11 décembre, date de notre prochaine rencontre DEF-syndicats d'enseignants).

Quant aux classes qui sont encore maintenues dans les petites localités, elles risquent de disparaître. Les élèves seront alors déplacés dans les villes ou villages voisins, avec les contraintes organisationnelles que cela impliquera pour les familles.

Pour rappel, il y a une année à peine, les enseignants sortaient d'un important conflit social contre l'introduction de la nouvelle grille salariale et, de manière plus générale, contre la dégradation de leurs conditions de travail. Le Conseil d'Etat s'était alors engagé à préserver ces dernières. Souhaite-t-il, avec le soutien de certains milieux politiques, à nouveau déterrer la hache de guerre ?

Le 8 décembre 2017

Contacts : Claude Grimm, secrétaire syndicale SSP (079 827 37 19)
Pierre Graber, président du SAEN (078 634 48 49)